

L'hon. M. Martin: Quelle a été la date de ce vote?

M. Argue: Le 31 janvier de cette année. Le vote portait sur un bill présenté par le D^r Poulin, député indépendant à la Chambre.

L'hon. M. Martin: Qui s'y est opposé?

M. Argue: Je ne veux pas me préoccuper de l'aspect politique de la question pour ce qui est de savoir qui s'est opposé à la motion, mais je crois que le vote indique qu'en général la proposition avait l'entier appui de la Chambre; vu que seulement neuf députés s'y sont opposés et qu'aucun parti politique ne s'est prononcé contre, une telle proposition recevrait maintenant, je pense, l'appui unanime de la Chambre.

Je disais que les cécéfistes croient qu'avec les années on posera de plus en plus d'actes pour démontrer que l'unité canadienne est en pleine croissance. J'ose espérer que, dans le sens d'une motion que je présentais à la Chambre au cours de la dernière session, on prendra bientôt des mesures pour voir si l'accord ne pourrait pas se faire sur le choix d'un drapeau bien canadien, qu'un nombre de plus en plus grand de citoyens de notre pays réclament.

Des voix: Règlement!

M. Argue: J'appuie les propos du chef de l'opposition, qui a dit qu'un nombre croissant de députés apprennent le français, et que ceux d'entre nous qui se sont engagés dans cette voie devraient poursuivre leurs efforts. Tous les députés qui ne parlent pas encore le français devraient songer à l'apprendre.

Nous avons eu l'avantage d'avoir à la Chambre des communes le professeur Édouard Péloquin, de Montréal, qui peut séjourner à Ottawa deux jours par semaine afin de donner des leçons de français aux membres du Parlement. J'espère que le gouvernement et Votre Honneur étudieront l'à-propos d'avoir parmi le personnel de la Chambre des communes un professeur bilingue dont les députés pourraient suivre l'enseignement n'importe quel jour de la semaine. A cause du grand nombre de tâches entre lesquelles nous devons partager notre temps, il ne nous est pas possible d'assister à toutes les leçons. Le gouvernement devrait songer à mettre à notre disposition une personne bilingue ayant la compétence voulue pour enseigner le français et, si la chose se révèle nécessaire, l'anglais, car ce service serait très précieux, et tous les députés appuieraient sans doute à fond cette idée.

Nous sommes fiers de nous unir en ce moment aux partis conservateur et libéral pour appuyer une motion qui nous paraît essentiellement canadienne et qui recevra l'entier

appui des Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique.

M. Alexis Caron (Hull): Monsieur l'Orateur, comme nous n'avons pas encore la traduction simultanée, je me risque à dire quelques mots dans mon mauvais anglais. La question est restée à l'étude pendant assez d'années; or maintenant je tiens à remercier le gouvernement qui en fait une réalité. La traduction simultanée sera très utile à beaucoup de députés de langue française qui pourront alors participer pleinement à la discussion des affaires de la Chambre.

Il y a peut-être un mauvais côté cependant. C'est que jusqu'ici les députés de langue française notamment ont dû faire un effort pour apprendre un peu d'anglais afin de traiter les questions soumises à la Chambre. Même si ce que le préopinant a proposé se fait, il faudra encore un effort de la part de ceux qui veulent apprendre une seconde langue afin de pouvoir s'acquitter des travaux que comporte leur tâche. J'espère cependant que plus de gens voudront apprendre une langue seconde.

Je sais que des systèmes de ce genre ont été installés aux Nations Unies et à l'OTAN. Pareille installation existe aussi en Belgique, où plus d'une langue se parle et en Israël, où quatre ou cinq langues ont cours. Tous ces pays ont des hommes d'État et des représentants qui parlent plus d'une langue. Il y a une couple d'années, lorsque j'ai assisté aux réunions de l'OTAN, j'ai remarqué que les représentants de l'Angleterre, de la France, du Portugal, de la Belgique, de la Hollande, de l'Italie, de tous les pays représentés en somme, étaient au moins bilingues. Ils parlaient leur propre langue et le français ou leur propre langue et l'anglais. Je me rappelle que les représentants anglais pouvaient écouter les discours français et y répondre en anglais sans avoir à recourir aux écouteurs.

J'espère que cela deviendra aussi le cas au Canada. J'espère que nous allons saisir l'occasion d'apprendre une langue seconde ou de la parler mieux que nous ne le faisons maintenant afin qu'à l'avenir, comme le disait le chef de l'opposition, nous n'ayons pas à recourir beaucoup à la traduction. Je sais une chose. Un tel système exigera de très bons traducteurs. Un jour où je parlais français, l'honorable député de Vancouver-Est m'a demandé de ralentir un peu mon débit afin de lui permettre de me suivre. Lorsque je parle français, je m'oublie, je le sais et je parle très rapidement. J'espère que les traducteurs sauront suivre ceux qui parlent français très vite, afin de donner aux députés de langue anglaise une bonne idée de ce que disent leurs homologues de langue française lorsqu'ils traitent un sujet donné.